

Opération **TéléSuiWeb** Suivi des chauffe-eau solaires en Rhône Alpes

Madame, Monsieur,

Vous souhaitez vous doter d'un système solaire de production d'eau chaude sanitaire et allez bénéficier à ce titre d'aides financières. Nous portons donc à votre connaissance un dispositif complémentaire mis à votre disposition par les pouvoirs publics, pour vous aider à mesurer le bon fonctionnement de ce type de système.

Le dispositif **TéléSuiWeb** vous permet de suivre les performances de votre chauffe-eau, d'être averti d'éventuelles dérives et donc de pouvoir intervenir rapidement en cas de dysfonctionnement constaté.

En participant à cette opération, vous contribuez aussi à alimenter une base de données qui permet l'amélioration de cette filière en lien avec les installateurs et les fabricants.

Le principe de ce programme consiste à vous fournir gracieusement des compteurs d'énergie permettant d'accéder aux indicateurs principaux caractérisant le fonctionnement du chauffe-eau (consommation d'eau chaude sanitaire, énergie solaire utile, énergie d'appoint...).

Le service développé par INES EDUCATION * vous permet alors une comparaison entre les performances mesurées de votre installation et les performances théoriques issues des logiciels de calcul et des données météorologiques.

Votre contribution : vous faites réaliser la pose des compteurs par l'installateur (surcoût souvent négligeable lorsqu'elle est réalisée en même temps que le reste de l'installation), et vous transmettez mensuellement les index apparaissant sur les compteurs. Vous trouverez ci joint une fiche décrivant les modalités correspondantes.

Plus de 200 installations bénéficient déjà de ce service.

En vous encourageant à prendre très rapidement contact avec nous à ce sujet, nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.



Thomas LETZ
Responsable du pôle Expertise (2011)

* L'INES (Institut National de l'Energie Solaire est un organisme de recherche, de formation et d'expertise, créé il y a 5 ans à l'initiative des collectivités locales (Conseil général de Savoie et Région Rhône- alpes), et de l'ADEME (agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie). Parmi ses multiples activités, il développe par l'intermédiaire de sa plateforme INES EDUCATION des services d'évaluation des systèmes solaires thermiques.

Opération **TéléSuiWeb** Suivi des chauffe-eau solaires en Rhône Alpes

Modalités techniques

Implication d'INES EDUCATION :

1. Fourniture des compteurs d'énergie (1 à 3 suivant les installations). Financement variable selon les cas (voir page suivante).
2. Visite sur place pour remplir la fiche descriptive de l'installation, réceptionner la météorologie, installer le compteur électrique éventuel, et expliquer le fonctionnement des compteurs et du site Internet TelesuiWeb. Financement variable selon les cas.
3. Calcul personnalisé pour chaque projet suivi (gratuit).

Implication de l'utilisateur :

1. Prise en charge de la pose du ou des compteur(s) fourni(s) par l'INES (souvent négligeable en cas d'installation neuve)
2. Engagement d'envoyer les mesures régulièrement pendant 5 ans : l'utilisateur procède au relevé des compteurs et à la transmission des données de préférence chaque mois, et au minimum tous les 6 mois (grâce à la mémorisation des index mensuels dans les compteurs).
Pour cela, il est préférable que vous disposiez d'une connexion Internet. A défaut, il est possible d'indiquer les relevés sur des cartons de relevé pré-timbrés fournis, à envoyer à un intermédiaire, ou à défaut, directement chez nous.

Fonction du serveur Internet :

1. Tous les mois, calcul de l'irradiation réelle pour chacun des sites partenaires, à partir des données fournies par la Météorologie Nationale
2. A partir des données transmises par l'utilisateur, et de l'irradiation calculée en 1, calcul des performances théoriques de l'installation
3. Etablissement d'une fiche bilan consultable en ligne par le maître d'ouvrage
4. Calculs de ratios globaux pour l'ensemble des sites

Vous pouvez retrouver sur Internet :

- Une présentation de TelesuiWeb sur notre site : <http://www.ines-solaire.com/TeleSuiWeb.htm>
- La page de résultats TelesuiWeb publique et anonyme : <http://www.suivi-ines.fr/resultats.php>

Opération **TéléSuiWeb** Suivi des chauffe-eau solaires en Rhône Alpes

Modalités de prise en charge

Dans tous les cas :

- La durée de l'engagement entre l'INES et le maître d'ouvrage est de 5 ans.
- Le maître d'ouvrage (MOA) paye :
 - le coût de pose du matériel de suivi (souvent négligeable pour une installation neuve)
 - l'éventuelle sous-traitance du relevé des compteurs et de la saisie des index sur le site Internet dédié (à réaliser de préférence chaque mois, et au minimum une fois tous les 6 mois)
- L'INES met gratuitement à disposition l'outil TelesuiWeb sur Internet, permettant le contrôle de bon fonctionnement de l'installation, pendant toute la durée du suivi.

Selon les cas, le tableau suivant précise la prise en charge du coût :

- du matériel de suivi
et
- du déplacement d'un technicien de l'INES pour la mise en service du suivi

		Métrologie	Déplacement et mise en service du suivi
Chauffe-eau solaire collectif	Neuf S _{capteurs} < 25 m ²	INES	
	Neuf S _{capteurs} > 25 m ²	MOA (coût inclus dans l'assiette subventionnable par le Fonds Chaleur)	MOA : 1h de main d'œuvre INES + coût du déplacement <i>si spécifique</i>
	Existant Toutes surfaces	MOA	
Chauffe-eau solaire individuel	Neuf	INES	
	Existant	MOA	MOA : 1h de main d'œuvre INES + coût du déplacement <i>si spécifique</i>

Contacts :

Xavier FIGARI 04.79.26.55.95 xavier.figari@ines-solaire.fr